

DOSSIER

Covid-19: les députés PLR agissent !

La pandémie de Covid-19 a causé une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Les gouvernements étaient en première ligne pour prendre les mesures d'urgence qui s'imposaient afin de préserver au maximum la société. Cette tâche n'était pas facile et nous pouvons d'une manière générale être reconnaissants de la gestion de la crise qui a été faite tant au niveau fédéral que cantonal.

Le temps de l'action parlementaire est maintenant venu. En effet, des choix politiques sont nécessaires pour établir les priorités de l'Etat et définir les mesures qui doivent être prises afin de permettre à la société de se relever. Dans ce cadre, les députés PLR ne sont pas restés inactifs.

Lors de la session d'octobre, une motion demandant d'améliorer la sécurité des masques disponibles sur le marché genevois a été déposée par Pierre Conne et acceptée en urgence par le Grand Conseil (voir

l'article p. 12). Suite au semi-confinement décidé le 1^{er} novembre par le Conseil d'Etat, Vincent Subilia a déposé une motion demandant en urgence la réouverture immédiate des commerces et services à la personne, à la condition du respect d'un plan de protection, afin de soulager le tissu économique. Cette demande a également été portée par les représentants PLR à la commission législative, Céline Zuber-Roy et Edouard Cuendet, qui a abouti le 13 novembre à une prise de position officielle de cette commission demandant la réouverture dans les plus brefs délais. Cet appel a été partiellement entendu par le Conseil d'Etat qui a décidé, le 18 novembre, de rouvrir les services à la personne.

En vue de la session de novembre, le groupe des députés a déposé trois objets en lien avec la pandémie. Le premier est une résolution portée par Jacques Béné

et qui demande de prendre des mesures plus ciblées pour faire face à la Covid-19 (voir l'article p. 14). Il s'agit de prendre en charge les personnes à risque en amont et de définir les comportements individuels qui sont des situations à risque facilitant la transmission du virus. Le PLR réclame par ailleurs plus de coordination intercantonale, plus de transparence et aussi plus de collaboration institutionnelle entre le Grand Conseil et le Conseil d'Etat.

Une motion signée par Pierre Nicollier a par ailleurs été déposée (voir l'article p. 16). Elle propose une première piste structurelle pour résoudre la crise économique: il s'agit, sur une base volontaire, de faciliter la transition vers les métiers de la santé et de soins à la personne. Certains secteurs comme l'hôtellerie ou la restauration ne pourront malheureusement maintenir tous les emplois pour les prochaines années. Mais ces employés possèdent

de riches compétences, qui peuvent leur permettre d'effectuer une transition vers un secteur demandeur comme celui de la santé, qui est obligé de compenser la pénurie de personnel par des recrutements à l'étranger. Autant donc ne pas laisser les travailleurs genevois sur le carreau !

Finalement, Natacha Buffet-Desfayes a proposé une motion demandant une campagne promotionnelle pour les commerçants locaux et les restaurateurs (voir l'article p. 18). Il s'agit de faire redécouvrir aux Genevois le tissu local qui contribue à animer la cité et la place économique. Pour illustrer les difficultés rencontrées par les restaurateurs genevois, le *Nouveau Genevois* est allé à la rencontre de Helena Rigotti, vice-présidente du Groupement Professionnel des Restaurateurs et Hôtelières et députée PLR (voir l'entretien p. 20).